

senti cet état, et ces 48 l'avaient éprouvé à plusieurs reprises. L'expérience est plus fréquente chez ceux qui montent des avions plus rapides. Ce qui la rend plus facile, comme on vient de le dire, c'est d'être seul, d'être très haut, et de n'avoir rien de particulier à faire. L'impression disparaissait quand le pilote revenait plus près du sol, ou encore quand il naviguait de concert avec un autre avion, ou enfin quand il était occupé à quelque problème concernant son vol. En général, les pilotes ne croient pas que cette sensation étrange diminuait leur capacité professionnelle, et quelques-uns ont même déclaré que c'était pour eux un secours inattendu dans leur tâche.

On a fait sur tout cela une étude qui a été publiée récemment en Amérique dans *Le Journal de Médecine d'aviation* : « *The Journal of Aviation Medicine* ».

VII

L'industrie des Australopithèques

Immédiatement à la suite de l'information qui précède, on trouve dans la même revue, une brève indication sur l'adresse des *Australopithèques*, ces sortes d'« hommes-singes » dont on a découvert les fossiles en Afrique du sud, ce qui a tellement intrigué les hommes de science, l'abbé Breuil et le P. Teilhard de Chardin en particulier, qu'ils se sont demandé si le premier homme n'était pas apparu en Afrique plutôt qu'en Asie, comme on le pensait communément jusqu'ici.

Adresse des Australopithèques disons-nous, mais il faudrait peut-être dire : *intelligence*, et c'est cela qui est d'une certaine gravité. Qu'on en juge. Raymond A. Dart, de l'Université de Whitwatersrand, avait énoncé l'opinion que les Australopithèques s'étaient montrés capables de faire des outils. On avait constaté, en effet, sur des antilopes poursuivies par eux des traumatismes qui n'avaient pu être faits que par des gourdins maniés par les poursuivants. Prendre un gourdin, pour tuer une antilope, chez un Australopithèque, c'était bien se servir d'un outil. On pouvait cependant dire qu'un tel outil n'était pas fabriqué par l'homme-singe en question, mais pris dans la nature tel quel. Dans *L'Évolution créatrice*, ici nettement dépassée, Bergson avait affirmé que l'animal ne se servait d'autres outils que de ses propres membres, et qu'il n'avait, pour les manier, que son instinct. D'où il avait conclu : « l'intelligence achevée est la faculté de fabriquer et d'employer des instruments inorganisés. »

Mais voici que les Australopithèques sont en train de nous démontrer qu'ils savaient « monter des outils », c'est-à-dire les organiser, les créer, les fabriquer en un mot. En effet, au cours d'une visite banale au British Museum, Dart remarqua avec surprise un os épais de grosse antilope du sud-africain, qui était brisé en son milieu. Et dans le creux de cette brisure, se trouvait encastré le cœur d'une corne de gazelle, constituant comme un manche pour manier l'os entier. La corne était engagée trop exactement pour que l'on pût douter d'une action délibérée pour en faire un instrument.

Dart est d'avis que si les Australopithèques ont été capables de faire un tel gourdin, c'est qu'ils étaient aptes à faire des outils comprenant deux

éléments. Dans un récent article de la revue américaine *Nature*, il a émis l'opinion que tôt ou tard, on trouverait un bâton muni à sa pointe d'une corne creuse, qui aurait été la première lance des Australopithèques.

Aux philosophes maintenant de dire si ce serait là un signe d'intelligence proprement dite, ou seulement d'un instinct en route vers l'intelligence.

VIII

L'« Opus Dei »

Quand on parle d'*opus Dei*, on songe tout de suite à la règle bénédictine, qui appelait ainsi l'office divin. Mais ce n'est pas du tout de cela que nous voulons parler. A la suite des *Nouvelles de Chrétienté*, en date du 21 juin, nous voudrions donner quelques renseignements précis et objectifs sur un institut séculier, du genre de ceux qui ont été décrits ici même, à l'occasion de la Constitution apostolique *Provida Mater Ecclesia*, du 2 février 1947, qui leur donnait une charte régulière les rangeant parmi les « états de perfection ».

Le nom entier de l'*Opus Dei* est « *Institut séculier de la Société sacerdotale de la Sainte-Croix* ». Il a eu pour fondateur et il garde pour président à vie Mgr José-Maria Escrivá de Balaguer. Ce personnage fut d'abord étudiant en droit civil à Saragosse, puis avocat. Il entra ensuite dans les Ordres. Depuis 1946, il réside à Rome où se trouve le centre de son Institut. Il y est assisté d'un Conseil général, composé de membres des diverses nations européennes et américaines parmi lesquelles l'*Opus Dei* est répandu.

Pour comprendre l'origine de l'institut, il faut se rappeler que l'Espagne, il y a 50 ans, traversa une crise dangereuse pour la foi chrétienne. Les milieux universitaires en particulier étaient travaillés par l'esprit d'incrédulité et d'irrégion. C'était au point qu'un catholique militant, se présentant aux examens, avec la préparation scientifique la mieux qualifiée, était sûr d'échouer ! Escrivá de Balaguer avait connu cette plaie. Devenu prêtre, il était recteur du « Reale Patronado » de Sainte-Elisabeth, à Madrid, ce qui le mêlait aux étudiants. Il rencontra parmi ces jeunes gens des esprits ardents, qui s'indignaient des obstacles apportés à leur foi et qui se sentaient appelés à une vie spirituelle supérieure, tout en restant dans le monde. Ce fut avec eux qu'il fonda son Institut.

Les Constitutions qu'il rédigea furent approuvées par l'autorité diocésaine le 2 octobre 1928. Le Saint-Siège lui accorda son approbation le 8 décembre 1943. Seulement 22 jours après la Constitution *Provida Mater Ecclesia*, c'est-à-dire le 24 février 1947, l'*Opus Dei* recevait du Saint-Siège ce qu'on nomme le *Decretum Laudis* ou Décret laudatif, et enfin, le décret d'approbation définitive, le 16 juin 1950.

On devine que ces approbations si promptes répondent à un développement rapide. En effet, s'il existe une cinquantaine d'Instituts séculiers, dont douze déjà approuvés par le Saint-Siège et les autres seulement jusqu'ici par l'autorité diocésaine, il n'en est point qui compte autant de membres que l'*Opus Dei*. Leur nombre s'élève, en effet, à environ 10.000 pour les hommes et 8.000 pour les

femmes, chiffres qui s'appliquent à ceux qui font partie de l'Institut *stricto sensu* et non pas aux adhérents très nombreux qu'on y considère comme des *coopérateurs*, mais n'ont pas fait les vœux qui engagent dans l'*Opus Dei*.

L'Institut existe actuellement dans les pays suivants : Espagne, Autriche, France, Allemagne, Angleterre, Irlande, Italie, Portugal, Suisse, Etats-Unis, Canada, et dans tous les pays d'Amérique latine comme aussi en certains pays de l'Afrique et de l'Inde.

La section masculine et la section féminine sont naturellement entièrement séparées et unies seulement en la personne de leur président à vie.

Mais de quoi s'agit-il au fait, dans cet institut ?

On peut résumer les Constitutions dans les points suivants :

— 1° L'*Opus Dei* est un Institut séculier de droit pontifical, dont les membres se consacrent à la vie de perfection chrétienne, en pratiquant les conseils évangéliques et l'apostolat dans le monde.

— 2° Le but général de l'Institut est la sanctification de ses membres, son but spécial de répandre la vie de perfection dans toutes les classes de la société, plus particulièrement dans la classe intellectuelle, et de préparer des hommes et des femmes à l'apostolat chrétien dans le monde.

— 3° Ces fins sont atteintes par la vie de prière et de mortification, jointe à un intense travail d'apostolat. Les membres de l'Institut restent dans le monde et dans leur famille. Ils exercent leur profession, comme leurs semblables, mais ils rattachent leur sanctification à leur travail professionnel, dont ils font aussi l'instrument de leur apostolat. Ils se lient par des vœux, mais qui ne sont pas publics comme ceux des religieux et religieuses. En d'autres termes, dans l'*Opus Dei*, un laïc restant dans le monde, fait vœu de pauvreté, chasteté et obéissance, de manière privée, au sein de l'Institut.

— 4° L'*Opus Dei* n'adopte pas de forme spécifique d'apostolat collectif. Il laisse à chacun de ses membres le soin d'organiser son apostolat à sa manière et comme il l'entend, dans le milieu où il se trouve.

— 5° Les membres de l'*Opus Dei* sont des citoyens comme les autres, remplissant tous leurs devoirs et jouissant de tous leurs droits civiques.

— 6° Chaque membre, dans les limites fixées par la foi et la morale chrétienne, jouit d'une entière liberté non seulement dans son activité professionnelle, mais dans ses convictions sociales et politiques, en sorte qu'il assume, lui seul, toute responsabilité dans ces divers domaines.

Ce dernier point est d'importance. Il signifie que l'*Opus Dei* ne se solidarise en aucune façon avec les activités professionnelles, économiques, sociales et politiques de ses membres. Il est donc absolument faux de dire, avec la *Jeune Europe* — en 1956 — que l'*Opus Dei* est une association catholique « de tendance monarchiste, réactionnaire et cléricale ».

Il est clair que l'*Opus Dei* est et sera toujours résolument opposé au communisme, mais cela bien établi, il se tient en dehors de tous les courants et de toutes les tendances politiques. On peut et

on doit dire, en toute vérité, qu'il n'y a jamais eu une « politique de l'*Opus Dei* ».

Il n'en reste pas moins que cet Institut offre aux esprits les plus vaillants et les plus élevés de magnifiques possibilités de sanctification personnelle et d'apostolat au sein du monde et dans l'état laïc. Les prêtres, certes, peuvent aussi en faire partie, mais ils n'y jouent aucun rôle particulier et se bornent à remplir le ministère qui leur est confié comme aux autres prêtres, dans leurs diocèses respectifs. Au surplus, leur nombre ne dépasse pas 3 % de la totalité des membres de l'Institut.

« Puisse ces quelques lignes, conclut la revue *Civitas*, résumée par nous, servir de guide aux âmes qui cherchent à se consacrer à Dieu, sous la forme spéciale de la vie religieuse pratiquée dans les Instituts séculiers, et de stimulant à tous les catholiques à imiter les membres de ces Instituts séculiers dans leur vie de chrétien voué à la prière, à la mortification et au travail. »

IX

Elargissement de notre galaxie ?

Une tout autre question va nous occuper avec le problème de l'élargissement de notre galaxie. C'est la revue *Scientific American* (n° de juillet 1957), qui nous en parle, non dans un article proprement dit, mais dans la série des nouvelles scientifiques du mois. A vrai dire, ce n'est pas notre Voie lactée qui se serait dilatée subitement, mais ce sont les calculs des astronomes qui seraient repris avec plus de précision et aboutiraient à des résultats un peu différents de ce qui était admis jusqu'ici. Ce n'est pas la première fois que les chiffres admis se trouvent remis en cause et ce n'est peut-être pas la dernière.

Dans une récente réunion de la Société d'Astronomie de l'Université Harvard, aux U.S.A., quelques savants ont déclaré que d'après leurs calculs, la voie lactée serait environ d'un quart plus grande qu'on ne disait. De ce chef, notre système solaire, et par conséquent notre chère Terre, bien petite certes mais si précieuse en raison de sa cargaison humaine, se trouverait non pas à 28.000 années-lumière — l'Académie voudrait que l'on dise : années de lumière — du centre de la Voie lactée, mais bien à 35.000. Il s'ensuit que la longueur de la Galaxie serait de 100.000 années-lumières et non de 80.000. Ce sont les savants suivants qui ont proposé cette correction : A. E. Whitford, A. D. Code, et J. D. Bahn, de l'Université du Wisconsin. Leur argument principal est fondé sur de nouvelles mensurations effectuées sur la brillante B et sur les étoiles variables céphéides. D'après les mouvements apparents de ces étoiles, dans la direction de la terre ou dans la direction opposée, ils auraient réussi à déterminer les différentes vitesses de rotation de la galaxie, à différentes distances de son centre. Il est clair que la vitesse de rotation des étoiles de la galaxie varie selon leur distance du centre. Cependant, les astronomes en question ont insisté sur le fait que leurs estimations sont encore relativement sommaires et qu'il faudra encore de nombreuses observations pour en confirmer ces résultats. Nous attendrons donc de plus amples informations à ce sujet.